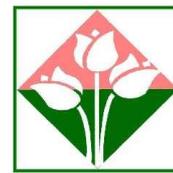




DDC



*Aidemet Ong*

## **Participation au Dialogue Politique sur la Problématique de l'Excision.**

# **Rapport final d'activités**



Module MGF à l'Atelier Accoucheuses Traditionnelles – Zégoua, novembre 2005

***Dr Rokia Sanogo***

***Bamako, Février 2007***

## **I. Introduction :**

Le présent rapport fait état des actions menées dans la période de juillet 2006 – janvier 2007, dans le cadre du mandat que la DDC, nous a confié à travers l’Ong Aidemet en juin 2006.

Les actions prévues étaient :

1. Participation aux réunions du cadre de concertation des PTF sur l’excision;
2. Participation à l’atelier de suivi de la conférence sous-régionale sur les MGF;
3. Identification au niveau national d’autres opportunités d’échanges/débats susceptibles de faire avancer la lutte contre l’excision.

La participation à ces actions devrait nous permettre d’apporter les expériences réalisées sur le terrain au niveau du dialogue politique national.

## **II. Participation aux réunions du cadre de concertation des PTF sur l’excision**

### **1. Réunion de préparation de l’atelier de suivi :**

Le lundi 25 septembre 2006, nous avons participé à la réunion des PTF par rapport aux activités de lutte contre les MGF. La réunion a eu lieu à l’UNICEF et a regroupé les représentants de l’UNICEF, de la Coopération suédoise, de Care, de l’Eglise norvégienne, AEC et de la Coopération suisse, que nous avons représentée.

L’ordre du jour de la réunion était d’échanger sur les TDR de l’atelier de suivi de la conférence sous-régionale sur les MGF de Bamako sur les MGF qui avait eu lieu les 21 et 22 février 2006.

Ceux qui avaient pris part à la conférence de février ont surtout fait des observations afin de rendre plus clair et plus compréhensible les TDR de l’atelier.

Pour ce qui était de la proposition de canevas pour transformer les recommandations en plan d’action, un certain nombre de préoccupations présageaient, par exemple, que l’atelier ne soit pas une occasion de juste remplir des fiches. D’autres ont souligné les difficultés de faire passer le message de lutte contre l’excision ; une autre préoccupation a été exprimée en ces termes « il n’est pas évident que le Mali soit prêt pour une loi... ».

Nous avons suggéré que nous puissions discuter des recommandations de l’atelier de Bamako, avant de passer aux propositions de plan d’action. Cela dans le but de mettre tous au même niveau d’information. Nous sommes aussi intervenus par rapport aux approches et à la démarche à suivre avant d’arriver à la loi.

Il est clairement ressorti de la rencontre que les PTF sont dans leur rôle d’accompagnement des autorités maliennes dans les actions proposées sur les MGF. Le Mali ayant déjà signé la convention de Maputo et tenu la conférence sous-régionale de Bamako, la suite logique est l’atelier de suivi avec objectif la proposition de loi....

A la suite de la réunion, un changement de date a été proposé, c’est ainsi qu’au lieu des 28 et 29 septembre, l’atelier de suivi a été reporté aux 04 et 05 octobre 2006.

## **2. Réunion sur le plan d'action issu de l'atelier de suivi:**

Le mardi 30 janvier 2007, nous avons participé à la réunion des PTF par rapport aux activités de lutte contre les MGF (avec l'avis de réunion à travers de l'email des 16 et 29 janvier 2007 du Bu.Co.). La réunion a eu lieu dans les locaux de CARE et a regroupé :

- Mr Lamine Traoré responsable du projet FNUAP en matière de lutte contre les MGF, assistant du PNLE ;
- des représentants du FNUAP, de Care, de Plan Mali et des Coopération allemande, hollandaise, suédoise et de la Coopération suisse, que nous avons représentée.

L'ordre du jour de la réunion devait porter sur le plan d'action issu de l'atelier de suivi (tenu les 04 et 05 octobre 2006) de la conférence sous-régionale sur les MGF de Bamako sur les MGF (qui avait eu lieu les et 22 février 2006).

Après le tour de table de présentation des participants, la réunion a porté sur les points suivants:

- L'état des lieux des activités du PNLE par Mr Lamine Traoré ;
- La dynamisation du groupe PTF excision ;
- Le problème des données/indicateurs sur les MGF ;
- Le rapport du groupe PTF excision avec les autres intervenants de la lutte contre les MGF,

### **2. 1. L'état des lieux des activités du PNLE par Mr Lamine Traoré**

Mr Lamine Traoré a surtout parlé de la nécessité de travailler sur le plan d'action issu de l'atelier de suivi. Il souhaiterait une implication des PTF afin qu'on puisse mener les actions prévues au niveau du plan d'action. Un certain nombre de choses qui ne nécessitent pas de financement ont déjà commencé au PNLE. Pour le moment selon Mr Traoré, seul le FNUAP a réagi et ils attendent les autres PTF. Il a ensuite donné l'information par rapport à la journée du 06 février 2006, journée de plaidoyer contre les MGF, organisée chaque année sur un thème précis, cette année le thème retenu est : « Rôle et place des agents socio-sanitaires pour l'abandon de la pratique de l'excision », une conférence aura lieu sur ce thème au niveau du centre international de conférence de Bamako le 06 février 2007. Il y'aura des actions aussi au niveau des régions. Selon Mr Lamine Traoré, 80% du budget de la journée du 6 février 2007 seront pris en charge par le gouvernement malien et ils ont envoyé des correspondances au niveau des PTF pour le complément. Il a également été question de l'interpellation EID du gouvernement par rapport à la loi contre l'excision : Une partie de la réponse donnée par la Ministre de la promotion de la Femme, de Famille et de l'Enfant, a été de continuer l'information et la sensibilisation avant d'arriver à la loi. Cette position du gouvernement a trouvé aussi une confirmation dans les propos tenus par la même Ministre, lors d'une rencontre avec une délégation suédoise selon la représentante de la coopération suédoise. Selon Mr Lamine Traoré, la totalité de la réponse du Ministre parlait de la loi et du travail en cours pour y arriver.

Une de nos préoccupations demeure, à savoir comment concilier les exigences et le respect des conventions internationales signées par le Mali et les réalités du terrain par rapport aux stratégies de lutte contre les MGF.

### **2.2. La dynamisation du groupe PTF excision.**

Le problème de la dynamisation du groupe PTF excision a été posé par le représentant de Care. Malheureusement le groupe ne fait de réunion qu'à la veille des événements. Le

changement de personne s'occupant de MGF au niveau de l'UNICEF semble être la cause de cela. Il a été retenu de solliciter l'UNICEF à travers le PV de notre réunion pour la dynamisation du groupe PTF excision. La représentante de la Coopération allemande a proposé de s'inspirer du groupe PTF éducation et le représentant des Pays Bas, membre du groupe PTF éducation, nous a expliqué l'organisation du dit groupe.

En conclusion de ce point, il faut d'abord écouter l'UNICEF par rapport à la coordination du groupe PTF excision avant toute chose.

### **2.3. Le problème des données/indicateurs sur les MGF :**

Les participants à la réunion ont échangé sur la nécessité de trouver des indicateurs qui puissent faire ressortir l'impact des actions menées en matière de lutte contre l'excision depuis des années.

Il est ressorti la difficulté de trouver des données réelles qui fassent ressortir l'impact des actions de terrain. Il existe au niveau du PNLE des données récoltées par des gynécologues dans certaines structures sanitaires de Bamako (Commune IV, Hôpital de Gabriel Touré et Hôpital du Point G), ou dans certaines zones intervention des ONG à travers le pays (Bougouni etc....).

Les données de l'EDS, ne permettent pas de faire ressortir l'impact des actions menées, car elles concernent surtout les femmes de la tranche d'âge fixe entre 15 et 49 ans.

La représentante du Plan Mali a souligné le problème de coordination des données existantes et a parlé de l'étude menée par Plan sur les fillettes de 0 à 4ans dans leur zone d'intervention.

Dans notre intervention nous avons suggéré de collecter aussi les données par rapport à la non excision (cela peut être une autre manière de connaître l'ampleur de l'excision).

Par rapport à la difficulté d'obtenir des données réelles, une solution possible serait de mettre à profil les actions de terrain soutenues par les différents PTF surtout au niveau des services socio-sanitaires :

- C'est ainsi que le représentant de Care a parlé de l'expérience « Keneya Ciwara » qui touche 1/3 des CSCom au Mali.
- Pour ce qui est de notre part, nous avons parlé de la proposition de collecte des données au niveau des CSRéf et des CSCom sur toute la population féminine et de fillette que fréquentent ces différents services de santé.

Il ressort des échanges la nécessité de valoriser les expériences de terrain soutenues par les PTF afin d'avoir des données réelles sur l'impact des actions de lutte contre les MGF, bien sûr en synergie avec les autres intervenants.

### **2.4. Le rapport du groupe PTF excision avec les autres intervenants de la lutte contre les MGF**

La préoccupation par rapport à un cadre de concertation entre les PTF et les autres intervenants est ressortie au cours de cette réunion des PTF. Nous avons proposé sans succès lors de l'atelier de suivi la nécessité d'un tel cadre. Mr Lamine Traoré serait favorable à un tel cadre. Il a cependant parlé du cadre déjà existant qui normalement regroupe tous les intervenant de la société civile et des structures étatiques. Il a également dit que les choses s'améliorent entre le PNLE et les ONG, dans la mesure où, l'Etat malien finance maintenant la majorité des actions du PNLE.

Il a été proposé de s'inspirer des actions d'autres groupes PTF qui font souvent appel aux ONG travaillant sur les arguments concernés.

## **2.5. En divers**

Le représentant des Pays Bas a posé une question par rapport aux aspects culturels et religieux.

En réponse à sa question, nous avons donné des informations par rapport à l'absence d'éléments religieux dans les documents officiels de l'islam justifiant la pratique de l'excision.

## **2.6. Prochaine réunion:**

Au terme de la réunion, il a été décidé de renvoyer la discussion du plan d'action issu de l'atelier de suivi de la conférence sous-régionale de février 2006, à une réunion future.

## **III. Atelier de suivi de la conférence sous-régionale sur les MGF**

Les 04 et 05 octobre 2006, s'est déroulé au Mémorial Modibo Keita à Bamako l'atelier de suivi de la conférence sous-régionale de Bamako

### **1. Objectif :**

L'atelier avait pour but de transformer les recommandations de la conférence sous-régionale de Bamako (février 2006) en plan d'action de lutte contre les MGF selon les termes de référence (**Annexe N°1**).

### **2. Déroulement.**

La cérémonie de d'ouverture a enregistré les interventions de la Directrice du PNLE, du représentant du UNFPA et Mme la Conseillère Technique, Chargée de Santé au MPFEF, qui au nom de Mme le Ministre a prononcé le discours d'ouverture.

#### **2.1 Méthodologie :**

A la reprise des travaux, nous avons procédé par les travaux de groupes et les séances plénières. Une proposition de canevas de travail avait été fournie par le PNLE et prévoyait deux groupes de travail :

**a) Groupe 1 :** Processus d'adoption d'une loi contre les MGF au Mali (éléments tirés des résultats des travaux de groupes et recommandations de la conférence sous-régionale de Bamako);

**b) Groupe 2 :** Mécanismes socioculturels et politiques à mettre en œuvre pour permettre l'adoption d'une loi contre les MGF/Excision au Mali (éléments tirés des résultats des travaux de groupes et des recommandations de la conférence sous régionale de Bamako).

Chaque groupe avait un facilitateur (Une juriste pour le premier groupe et un socio anthropologue pour le 2<sup>ème</sup> groupe)

A la séance plénière les rapporteurs de chaque groupe ont présenté les résultats de leurs groupes.

#### **2.2 Les travaux de groupe.**

Nous avons participé aux travaux du groupe 2. Dans ce groupe, nous avons procédé à un réaménagement des points de recommandations. Le groupe après les discussions a opté pour la méthode suivante :

- ✓ Lire et comprendre les neuf points de recommandations ;
- ✓ Fusionner les recommandations qui peuvent l'être ;
- ✓ Procéder à la hiérarchisation des points de recommandations (par importance).

Dans l'élaboration du plan d'action, grâce à notre expérience sur le terrain, nous avons apporté des contributions :

- ✓ En matière d'utilisation des radios de proximités par une implication dans les activités, en partenariat avec leurs organisations faîtières ;
- ✓ En matière d'implication des leaders religieux sans singulariser ceux de la religion musulmane.

Nous avons en outre suggéré, pour les jeunes travaillant sur le terrain, de faire une liste d'arguments et de contre arguments afin de permettre à aux intervenants de convaincre les populations cibles.

Nous avons également proposé un cadre de concertation entre la société civile et les PTF. Même si les ONG étaient favorables à cette idée, elle n'a pas été retenue parce que selon le PNLE, il existe déjà un cadre semblable entre CNAPN et Société Civile, qui a comme objectif une mise en commun des expériences entre les différents intervenants dans la lutte contre les MGF. Les résultats de ces échanges doivent être à la disposition de tous les intervenants et aussi des PTF. Si ce cadre fonctionnait, il n'y aurait pas de problèmes, mais la triste réalité est que ce cadre n'est pas dynamique pour jouer ce rôle.

### 2.3 Séance plénière.

Pendant la plénière, les rapporteurs de chaque groupe ont fait les comptes rendu des activités à mener, selon les TDR.

Le groupe 1 (Processus d'adoption d'une loi contre les MGF au Mali), a affirmé que, selon les engagements pris (Convention de Maputo) et les recommandations de la conférence sous-régionale de Bamako (février 2006), le Mali devrait avoir sa loi de lutte contre les MGF en 2007, avec application en 2008.

La facilitatrice du groupe 1, Mme M. Soeta de l'Association des Juristes Maliennes<sup>1</sup>, dans son intervention, a affirmé qu'avec une société civile forte, une réelle mobilisation des femmes et un lobbying efficace on peut y arriver. Selon elle, c'est une question de statut de la femme.

A la suite de l'exposé du groupe, certaines questions ont été posées, entre autres, le représentant des communicateurs traditionnels a demandé pourquoi des dates aussi précises et selon lui trop proches.

Il a été aussi question de la lettre circulaire du Ministère de la santé interdisant la pratique de l'excision dans les structures sanitaires. Déjà son effectivité ne serait-elle un bon début, avant d'arriver à la loi ? Entre autres, il n'est pas évident que les agents de santé connaissent et appliquent réellement cette lettre circulaire. En réponse, la juriste a dit : « Nous voulons une loi, c'est dommage de revenir à une lettre circulaire ».

En conclusion, il a été retenu qu'un groupe restreint devrait finaliser les documents issus des travaux de groupe et les restituer à l'ensemble des participants. Le rapport finalisé par le PNLE est reporté en (**Annexe N° 2**).

### 3. Quelques considérations à la suite de l'atelier de suivi.

Nous reportons ici un certain nombre de nos considérations à la suite de l'atelier de suivi.

---

<sup>1</sup> Association des Juristes Maliennes, associe la lutte contre les MGF avec l'encadrement juridique de la population féminine pour la préservation de leur droits civiques et moraux.

En terme de participation, la majorité des participants étaient du PNLE. Un bon pourcentage de participants à cet atelier de suivi de la conférence n'avait pas participé à la conférence sous-régionale de Bamako. Même les organisations participantes n'étaient représentées par la même personne ayant participé à la conférence. Ceci posait des problèmes par rapport au niveau d'information des participants.

En ce qui concerne les PTF, nous soulignons un certain découragement, exprimé par la représentante de la Coopération suédoise qui a participé aussi bien à la conférence qu'à l'atelier de suivi.

Une des raisons de ce découragement, semble être le manque d'informations, de capitalisation, de coordination des expériences effectuées par les organisations de la société civile, en un mot le manque de données fiables et partagées.

Nous sommes dans une réalité où :

- ✓ Un important travail est effectué par les organisations de la société civile et les chercheurs depuis des années ;
- ✓ Une volonté politique est affichée par la mise en place de la structure technique ;
- ✓ Un engagement des PTF qui n'a jamais fait défaut.

Malgré tout cela, il reste au fond un souci de faire le point sur les actions déjà effectuées avant d'entreprendre de nouvelles actions, d'établir réel état des lieux des activités de lutte contre la pratique de l'excision. Ceci est d'autant plus capital si nous voulons avoir des arguments en faveur à la promulgation d'une loi contre les MGF au Mali.

Tout le long des travaux, cette question de manque capitalisation et de coordination des actions de lutte de lutte contre les MGF est revenue à plusieurs reprises....

A la suite de ces deux jours de discussions, il ressort clairement que la lutte contre les MGF semble piétiner, à notre avis pour différentes raisons :

- ✓ Les informations des activités de terrain ne parviennent pas toujours au PNLE à travers ses démembrements.
- ✓ Il y a un manque de capitalisation et de consolidation des données de terrain pouvant soutenir les actions au niveau national.
- ✓ Les différents intervenants ne sont pas au même niveau de d'information et n'évoluent pas à la même vitesse.
- ✓ Même si les différents intervenants ont le même objectif par rapport à l'abandon de la pratique de l'excision, les approches et stratégies pour y arriver diffèrent beaucoup.

A cela s'ajoute l'insuffisance de cadres réels d'échanges d'expériences et de communication entre les différents intervenants. C'est ainsi que nous assistons à un déphasage entre les réalités de terrain et les actions au niveau national et international.

Nous avons noté ce déphasage même au cours de cet atelier : les discussions au niveau du Groupe 2, sur les mécanismes socioculturels et politiques à mettre en œuvre pour permettre l'adoption d'une loi contre les MGF/Excision au Mali, montraient que le chemin à parcourir est encore long avant d'arriver à l'adoption d'une loi. Par contre le Groupe 1, sur le processus d'adoption d'une loi contre les MGF au Mali, a pu proposer un agenda avec l'adoption de la loi d'ici 2008 selon les engagements du Mali après la ratification de la convention de Maputo.

#### **IV. Identification d'autres opportunités d'échanges/débat au niveau national susceptibles de faire avancer la lutte contre l'excision.**

##### **1. Rencontre avec les personnes ressources.**

Dans le souci d'une participation efficace au dialogue politique national dans le cadre des activités de lutte contre les MGF, il est important d'échanger avec un certain nombre de personnes ressources et groupes cibles. Nous avons bien voulu de tels échanges afin d'apporter au niveau des réunions des PTF, les préoccupations d'autres acteurs qui travaillent sur le terrain en matière de lutte contre les MGF.

##### **1.1. Dr Habibatou Diallo Sylla, de l'ASDAP, Médecin.**

Selon elle il existe une nécessité de :

- ✓ Discuter sur les stratégies ;
- ✓ Continuer les expériences positives déjà en cours ;
- ✓ Coordonner les actions de terrain.
- ✓ Trouver les approches justes pour introduction de nouvelles mesures en matière de lutte contre les MGF.

##### **1.2. CAFO Coordination des Associations et des ONG Féminines.**

Nous avons participé à l'assemblée mensuelle de la CAFO afin d'informer ses membres de l'opportunité que nous avons d'être intermédiaire pour elles. Nous aimerions bien par cette démarche avoir auprès les organisations de la CAFO des informations du terrain et des propositions concrètes à apporter dans les échanges d'expériences au niveau des réunions des PTF. C'est ainsi que nous avons eu la disponibilité de la CAFO qui a d'ailleurs une commission qui s'occupe de lutte contre les MGF.

##### **1.3. Dr Yaouaga Felix Koné, Socio-Anthropologue.**

Dr Koné, est un des chercheurs qui a travaillé sur la problématique des MGF<sup>2</sup>. Le Dr Koné a participé aussi bien à la conférence sous-régionale de Bamako en février 2006 qu'à l'atelier de suivi comme facilitateur. Nous avons bien voulu rencontrer Dr Koné afin de vérifier un certain nombre de nos points de vue. A l'atelier de suivi, le Dr Koné a été le facilitateur du groupe 2 dont nous faisons partie.

A la suite de nos échanges, nos préoccupations par rapport au manque de capitalisation des actions de lutte contre les MGF comme préalable à la loi se sont confirmées. Selon lui il fallait se fixer un seuil de pourcentage de la pratique à partir duquel, on passe à la loi.

Un autre constat que nous partageons avec Dr Koné, est que depuis un certain temps la lutte piétine.....

---

<sup>2</sup> Centre Djoliba (2000) *L'excision au Mali : Etat des lieux, analyse bibliographique et documentaire, programmes et projets, méthodes et stratégies, excision et religion : Résultat d'une étude réalisée en collaboration de Dr. Younoussa Touré et Dr. Yaouaga Félix Koné selon les termes de référence de l'ONG international PATH international pour la création d'un projet « Appui à la lutte contre les pratiques préjudiciables à la santé de la femme et de l'enfant »*. Ce document en plus de l'analyse documentaire nous donne une fiche de présentation de chaque organisme impliqué dans les luttes contre les MGF et consacre un chapitre complet à « excision et religion ».

## **2. Journée de plaidoyer sur la pratique de l'excision.**

Suite à l'avis de réunion N° 64 du 03 octobre 2006 du PNLE au Bu. Co., nous avons participé à la journée de plaidoyer de lutte contre les MGF (Rapport intermédiaire en annexe n°3). L'avis de réunion conviait le comité d'orientation scientifique (Rapport intermédiaire en annexe n° 4) et le conseil consultatif du PNLE (Rapport intermédiaire en annexe n°5). Il faut signaler que c'était la première réunion de ces deux organes.

La réunion avait pour but une implication des membres des deux organes dans la lutte contre la pratique de l'excision, par leur information sur les missions qui leur sont assignées et leur sensibilisation sur la problématique de l'excision.

### **2.1 Intervention de la Directrice du PNLE.**

La réunion a été ouverte par le SEGAL du MPFEF. La directrice du PNLE a ensuite fait un bref historique de la lutte contre les MGF au Mali en passant en revue les stratégies adoptées à savoir, la sensibilisation, la formation, les études et la recherche de données pour convaincre le maximum de personnes. Elle a aussi rappelé de nombreuses actions menées sur le terrain par les ONG, ainsi que par le PNLE. En ce qui concerne les résultats, c'est le fait qu'aujourd'hui on parle de l'excision à visage découvert, non seulement à travers la santé de la reproduction mais aussi dans les programmes scolaires et dans les programmes de formation socio-sanitaires. Elle trouve que, pour ce qui est de l'approche santé, il n'y a pas de problèmes ; cependant il y a des réticences à l'approche droit de la femme. Le Mali étant très vaste, elle a également insisté sur la nécessité d'une plus grande médiatisation.

### **2.2 Les exposés des membres du Comité d'Orientation Scientifique.**

Trois exposés ont été effectués par les Dr. Maiga, Dr. Touré et le Prof. Dolo, tous les trois gynécologues et membres du comité d'orientation scientifique. Ils ont porté sur l'excision, sur les recherches effectuées et les actions menées au niveau des services de gynécologie par rapport aux conséquences néfastes de la pratique de l'excision.

Ces exposés accompagnés d'images réelles nous ont plongés dans le drame des conséquences néfastes des MGF. Il ressort des activités quotidiennes des gynécologues que de nombreuses fillettes et femmes continuent à être victimes de conséquences dramatiques des MGF. Malgré ces images, qui illustrent très bien le drame, le Prof. Dolo s'interroge : Pourquoi il n'y a pas encore de résultats ? Il y a donc lieu de revoir les stratégies et les approches ? Une bonne proposition : nous devons avoir des termes pour souhaiter la bienvenue d'une fillette au monde en ajoutant aux vœux, cette phrase selon le Prof. Dolo « Allah kana a Bolokoli do jirana ». Traduction : « Que Dieu ne nous montre pas le jour de son excision... »

### **2.3 Les interventions et le débat.**

Les interventions des participants ont porté sur la nécessité de faire voir ces images réelles à un plus grand nombre de personnes et à des structures spécifiques comme proposé par Mr Tékété de l'AMDH, qui a qualifié ce qu'il venait de voir de crime, et a proposé l'organisation d'une journée au niveau du Haut Conseil Islamique afin de les sensibiliser et de les associer à la lutte.

Dans son intervention, Mme Sidibé Kadidia de l'AMSOPT, a porté à la connaissance des participants les résultats d'un suivi discret d'exciseuses à travers les communes de Bamako. Ce suivi effectué en juin-juillet 2006 a permis de se faire une idée du nombre des fillettes excisées par ces exciseuses et aussi d'enregistrer le nombre cas de décès. Ces informations montrent encore une fois, s'il est nécessaire, l'actualité de la pratique de l'excision même dans les zones qui ont accès à l'information et aux actions de lutte contre la pratique.

Selon Mme Sidibé, au Mali, on se cache la réalité. Elle s'interroge : est-ce qu'on a le droit de tuer sa petite fille ? Il y a eu beaucoup de conventions signées, il faut passer au respect de la parole donnée donc la loi reste la seule stratégie... car il faut évoluer par rapport au point de départ. Elle trouve que ce sont les femmes qui sont au centre de cette pratique, qui la perpétuent.

Selon le juriste M. Mamadou Dembélé, par rapport aux dispositions existantes, du point de vue des sanctions possibles, le code pénal prévoit des pratiques à punir, dont les coups et blessures comme l'excision... Il y aurait même une procédure de dénoncer par voie anonyme au pouvoir judiciaire qui dans ce cas a l'obligation d'enquêter ; il ne faut pas forcément une plainte. A ce niveau une des recommandations serait une application des textes existants, et peut être pas forcément une nouvelle loi, qui pourrait avoir le même sort que les nombreuses lois non appliquées.

En conclusion, il a été souhaité par l'ensemble des participants de multiplier de telles journées de plaidoyer, de planifier des actions à l'attention d'un plus grand nombre de personnes.

#### **2.4 Considérations personnelles.**

Même s'il est vrai que la femme est au centre de cette pratique comme protagoniste et aussi comme victime, nous disons à ce niveau qu'il ne faut pas oublier la responsabilité sociale collective : l'enfant n'appartient pas à la femme et que c'est l'homme qui reste le chef de famille dans nos sociétés... Nous pensons donc qu'il faut appeler les hommes à prendre leurs responsabilités et à s'opposer clairement à la perpétuation de cette pratique par les femmes, gardiennes des valeurs traditionnelles. Il serait à notre avis utopique penser que seules les femmes peuvent venir à bout de ce fléau social. Nous invitons les hommes de sortir de leur silence coupable...

A notre avis il existe un certain nombre de considérations qui peuvent être un frein à l'efficacité de la lutte contre les MGF ; c'est pour cela il faudra trouver les approches justes, adaptées à chaque groupe cible. Il faudrait trouver le moyen de dire la vérité avec les paroles justes. Il n'est pas obligatoire toujours de choquer pour faire passer un message. Il faut faire attention aux généralisations faciles. Il serait toujours mieux de nuancer ce que nous donnons comme informations ou exemples... En un mot, il faut se dire qu'il n'y a jamais un seul cas de figure... mais il existe par contre des différentes possibilités, plusieurs vérités possibles... Si notre vérité ne correspond pas à la vérité de notre interlocuteur/rice, nous devons négocier avec ils/elles et trouver un terrain d'entente. Il ne faut jamais perdre de vue l'objectif de la lutte contre les MGF, qui n'est pas forcément de faire passer nos positions personnelles coûte que coûte, mais plutôt d'accepter une démarche avec différentes personnes, différentes réalités, pour qu'au bout du compte nous puissions avoir leur écoute, leur disponibilité et si possible leur adhésion à notre cause sur l'abandon de la pratique de l'excision. Nous devons donner le maximum d'informations sur les conséquences néfastes et laisser chacun devant sa propre responsabilité.

Nous nous posons souvent des questions : est-ce qu'il est vraiment nécessaire de faire revivre chez une femme les souvenirs atroces dont elle a été victime ? Souvenirs, qui même s'ils existent, elle n'a jamais associé à la pratique de l'excision ? Ne risquons pas de créer un nouveau problème chez elle ? Et si jamais elle ne fait pas partie de celles ayant vécu de tels souvenirs atroces, ne risquerait-elle pas de nous taxer de « menteurs » et de ne pas croire et comprendre notre message ? Comme on dit bien chez nous « Ji bonle ti cè ». Traduction : « On ne peut pas ramasser de l'eau déjà versée ». C'est-à-dire : nous ne pouvons pas revenir sur ce qui est déjà fait... C'est pour ces raisons nous disons qu'il serait mieux de privilégier l'approche prévention, pour ne pas perpétuer la pratique chez les fillettes qui seront les femmes de demain.

Dans la lutte contre l'excision, nous devons transformer en partenaires les différentes composantes de la société qui pour des raisons socioculturelles perpétuent l'excision au lieu de les voir comme nos ennemis à combattre. Il faudrait les informer et les sensibiliser dans le respect, afin qu'ils comprennent la justesse de la cause que nous défendons. L'objectif serait qu'ils nous aident dans cette voie... Dans le cas contraire, nous risquons de ne plus être au courant de ce qu'ils font. Ces personnes, afin d'échapper à notre pression, pourraient se cacher pour perpétuer la pratique. Ceci pourrait également être l'effet d'une loi sur l'excision dans le contexte actuel.

D'autres points de réflexions concernent le rôle des structures techniques dans les activités de lutte contre les MGF. La délicatesse de la problématique de l'excision fait que les interventions y concernant devrait s'effectuer avec beaucoup de tact, d'attention et de respect de son interlocuteur/trice qui a ses atouts et ses défauts. Il faudrait donc une grande disponibilité d'écoute, une certaine capacité d'analyse des récits afin d'y tirer les éléments de réponse en intégrant des points positifs. A la suite une telle démarche, il serait plus facile de combattre ce qui est négatif. Une telle démarche requière beaucoup d'humilité, de disponibilité d'apprendre auprès des autres. Il ne faudrait jamais traiter les interlocuteurs d'ignorants, mais comme des personnes avec des expériences et motivations. Nous disons que quelle que soit la démarche adoptée, il ne faut pas humilier son interlocuteur.

### **3. Atelier d'élaboration du rapport national sur l'excision.**

Suite à l'avis de réunion N° 005/CNAPN-06 du 11 novembre 2006 du PNLE au Bu. Co., nous avons participé à l'atelier d'élaboration du rapport national sur l'excision (**Annexe N°3**).

Les 28 et 29 novembre 2006, s'est déroulé au Mémorial Modibo Keita à Bamako de l'atelier d'élaboration du rapport national sur l'excision selon les termes de références et le programme sont reportés en (**Annexe N°4**). .

La cérémonie de d'ouverture a enregistré les interventions de la Directrice du PNLE, de la représentante du Plan Mali et Mme la Conseillère Technique, Chargée de Santé au MPFEF, qui au nom de Mme le Ministre a prononcé le discours d'ouverture.

A la reprise des travaux, nous avons procédé par les travaux de groupes et les séances plénières. Deux groupes de travail ont été constitués :

- Groupe des ONG et Associations
- Groupe des services techniques et des PTF

#### **Les travaux de groupe.**

Nous avons participé aux travaux du groupe des services techniques et des PTF

Au sein du groupe, le représentant de chaque structure a fait le point des actions menées en 2006, les enseignements tirés, les contraintes rencontrées, les analyses et les perspectives futures.

Dans chaque groupe les points clés ont été retenus selon le canevas proposé avec les termes de référence.

- **Notre contribution**

Nous avons parlé de notre participation au dialogue politique comme stratégie d'apporter les expériences de terrain au niveau national. Nous avons également fait le compte rendu de la mission effectuée auprès de la direction régionale de la promotion de la femme des enfants et de la famille de Sikasso. Une mission qui avait pour but d'échanger avec la direction régionale sur les actions de lutte contre les MGF et les synergies d'actions possibles.

Nous avons apporté notre contribution écrite faisant ressortir des points d'analyse rapport aux approches et méthodes pour une meilleure adhésion des différentes composantes aux actions de lutttes contre les MGF. Nous avons suggéré aux participants de s'inspirer de l'expérience de Kadiolo : Espace d'échanges entre les différents intervenants dans le cercle de Kadiolo, adhésion des accoucheuses traditionnelles et/ou exciseuses aux actions de lutttes contre les MGF et des synergies d'action.

Nous avons fait ressortir les contraintes sur l'insuffisance de circulation des informations entre les différents niveaux des structures du Ministère de la promotion de la femme et aussi peu de capitalisation et de coordination des actions de lutte contre les MGF.

C'est ainsi que nous fait des recommandations pour une meilleure circulation d'informations entre les différents intervenants et synergies d'actions des différents intervenants chacun dans son rôle et la coordination, suivi, évaluation des actions par la structure technique.

En perspective, nous avons également mentionné, les actions futures prévues au niveau du CSRéf de Kadiolo par rapport aux ateliers d'information et d'organisation des accoucheuses traditionnelles dans la prise en charge des urgences obstétricales avec un module sur les conséquences néfastes des MGF dans trois aires de santé du cercle de Kadiolo

- **Séance plénière.**

Pendant la plénière, les rapporteurs de chaque groupe ont fait le compte rendu des travaux de groupe et la synthèse des actions de chaque structure.

**Journée du 06 février 2007 :** A titre personnel, j'ai été suivre journée de plaidoyer contre les MGF, organisée sur le thème « Rôle et place des agents socio-sanitaires pour l'abandon de la pratique de l'excision ».

## **V. Echanges d'informations avec le Bureau de la Coopération Suisse.**

### **1. Mme Mary-Luce Fiaux Niada.**

- **Octobre 2006**

Dans le cadre de l'exécution notre mandat, chaque fois que cela a été nécessaire, nous avons eu des échanges d'informations avec Mme Mary-Luce Fiaux Niada, à travers des de messages électroniques ou des entretiens. C'est ainsi qu'après l'atelier de suivi les 04 et 05 octobre 2006, nous avons eu un entretien de restitution de l'atelier et d'information sur les actions futures (11 octobre 2006).

- **Février 2007**

Le jeudi 01 février 2007, nous avons eu des échanges d'informations avec Mme Mary-Luce Fiaux Niada par rapport aux activités menées dans le cadre de notre mandat par rapport à notre participation à :

- L'atelier d'élaboration du rapport national sur l'excision en novembre 2006 ;

Le séminaire de Markala sur les MGF : Appel aux artistes organisé par le Club Markala grâce au soutien financier de la Coopération suisse, en janvier 2007 ;

- La réunion du groupe PTF – excision le mardi 30 janvier 2007 ;
- La journée du 06 février, journée de plaidoyer contre les MGF, organisé chaque année sur un thème précis, cette année le thème retenu est : « Rôle et place des agents socio-sanitaires pour l'abandon de la pratique de l'excision » avec une conférence au centre international de conférence de Bamako le 06 février 2007.

Suite aussi à la sollicitation du CSRéf de Kadiolo, par rapport aux ateliers des accoucheuses traditionnelles sur les urgences obstétricales avec le module conséquences des MGF, nous avons échangé sur les possibilités de réalisation (Voir Lettre de CSRéf. en Annexe N° ...).

## **2. Equipe de Tribune Genève, Mme Isabel JAN-HESS (Journaliste) et Mme Luagali Girardin (Photographe).**

Par l'intermédiaire du secrétariat de Mr Jean-Luc Virchaux, le mercredi 01 novembre 2006, nous avons eu un entretien avec cette équipe de Tribune Genève, qui bouclait un tour de reportage au Mali sur la vie des femmes au Mali.

Cet entretien a été une occasion pour moi de passer en revue les actions que nous menons avec le BuCo depuis 2001-2002 en matière de genre, médecine traditionnelle et communication interculturelle spécifiquement sur la santé maternelle et néonatale avec des implications des accoucheuses traditionnelles. Nous avons surtout parlé des activités de luttes contre les MGF, en expliquant le processus, nos approches, les actions déjà menées sur le terrain, les actions en cours et nos perspectives. Par rapport aux MGF, la journaliste nous a informé qu'il existe des villages où personne n'a encore entendu parler de lutte contre l'excision, où la pratique se fait à 100%.

## **3. Equipe du Club Markala pour 11<sup>ème</sup> Edition du Festival des Masques et Marionnettes (FESMAMAS).**

Le Club Markala, en vue du festival de Markala prévu sur les MGF en mars 2007 ; a organisé des ateliers préparatoires en janvier 2007 avec des personnes ressources (médecins, historiens, religieux) et des troupes culturelles (marionnettes, masques, théâtre), grâce au soutien technique et financier de la Coopération suisse;

### **3.1. Rencontre avec l'équipe d'organisation du FESMAMAS.**

Nous avons eu des échanges d'informations avec le Prof. Diop le 04 janvier 2007, nous avons échangé avec le Prof. Diop et Dr Koné, qui mène actuellement une recherche sur la non excision dans le Mandé) tous deux membres de commission d'organisation du Festival. Cette rencontre a été l'occasion pour nous de parler des actions soutenues par le BuCo en matière de lutte contre les MGF à Kadiolo. En retour nous avons reçu les informations sur le festival, qui porte sur le thème des MGF et le séminaire de préparation des troupes les 12, 13 et 14 janvier 2007.

A l'issue de la rencontre, le Prof. Diop a sollicité notre participation au séminaire de préparation des troupes les 12, 13 et 14 janvier 2007 à Markala et une délégation de la coordination de lutte contre les MGF de Kadiolo au festival prévu les 2,3 et 4 mars 2007 à Markala. Le festival prévoit des représentations de troupes et des colloques: « L'édition intitulée « **Muso danbe II** », est consacrée à la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines et les violences faites aux Femmes (**Annexe N°5**).

### **3.2. Organisation de la participation de la délégation de la coordination de lutte contre les MGF à Kadiolo.**

Le 09 janvier 2007, nous avons eu une réunion avec Mr Dramane Traoré, chef du Service du développement social de Kadiolo en mission à Bamako. La réunion avait pour but d'échanger sur l'organisation de la participation d'une délégation de la coordination de lutte contre les MGF de Kadiolo au festival à la 11<sup>ème</sup> édition du FESMAS de Markala.

Après des échanges, nous avons retenu une délégation de **20 personnes** qui prendra part au festival de Markala :

- Troupe qui a une pièce sur les MGF: **8 personnes** y compris l'encadreur

- Exciseuses/seurs: **3 personnes**
- ONG de la coordinations: **2 personnes**
- Religieux [Islam (2 personnes), catholique (1 personne), protestant (1 personne)] un total de (**4 personnes**)
- La non -excision village de Kébéni (**1 personne**)
- CSRéf. Kadiolo (**1 personne**): médecin
- SDES Kadiolo (**1 personne**), chef du service

### 3.3. Séminaire de Markala.

Les 13 et 14 janvier 2007, nous avons participé au séminaire sur les MGF : Appel aux artistes organisé par le Club Markala grâce au soutien financier de la Coopération Suisse. L'expérience de Kadiolo a fait l'objet d'une présentation le 13 janvier 2007. Nous avons mis un accent particulier sur l'approche, la porte d'entrée santé et d'associer l'excision à un problème prioritaire de la société (c'est à dire créer un lien entre l'excision qui n'est pas en général vécu comme un problème au sein des communautés maliennes aux difficultés de faire un enfant, la perte d'une maman qui donne la vie, la perte d'un nouveau-né). : les groupe cible (excisseuses/Accoucheuses) qui pratique l'excision sur la fillette et aura à gérer les conséquences au moment l'accouchement de la fillette devenue femme; la limite de la seule adhésion des excisseuses, et la nécessité d'une adhésion des différentes composantes de la société ; la non excision ; la possibilité de contourner les traditions et coutumes en faveur de la pratique de l'excision ; l'absence de justification religieuse à la pratique de l'excision ; faire attention aux généralisations faciles (il existe plusieurs cas de figures, différentes expériences). En conclusion, nous avons insister sur ce qui doit être notre objectif principal en matière de lutte contre les MGF, « sauver la vie des mères et des enfants », nous travaillons pour la vie et aucune tradition et aucune religion n'est contre la vie (**Annexe N°6**).

### VII. Perspectives pour l'année 2007.

- ✓ Des échanges d'expériences des actions de terrain lutte contre les MGF. financées par les différents PTF ;
- ✓ Un cadre de concertation direct entre la société civile et les chercheurs impliqués dans la lutte contre les MGF et les PTF, dans le but d'informer les PTF sur l'état réel de lutte avec des données provenant du terrain afin de les motiver à soutenir davantage les actions de lutte contre les MGF à travers les ONG ;
- ✓ Participation au dialogue politique national, avec un rôle de facilitation afin que chaque intervenant puisse jouer son rôle efficacement en synergie et non en concurrence avec les autres.
- ✓ Nous proposons aux différents niveaux, la formation d'autres personnes plus disponibles, plus liées au terroir, aux approches et méthodes d'échanges dynamiques et e communication interculturelle pour une pérennisation des expériences.
- ✓ Il serait bien réfléchir à une capitalisation et diffusion de l'expérience de lutte contre les MGF soutenue par le BuCo par une publication.

### **VIII. Liste des abréviations**

AMSOPT Association Malienne de Suivi et d'Orientation des Pratiques Traditionnelles  
ASDAP Association de Soutien au Développement des Activités de population  
CNAPN Comité National d'action pour l'Abandon des Pratiques Néfastes à la Santé de la Femme et de l'Enfant  
EID : Espace Interpellation Démocratique  
MGF Mutilations génitales féminines

### **IX. Remerciements**

A la CAFO et toutes les personnes ressources qui ont bien voulu échanger avec nous sur ce thème aussi délicat.

Au Club Markala à travers son président le Prof. Diop.

### **ANNEXES :**

**Annexe 1** : TDR atelier de suivi.

**Annexe 2** : Rapport final de l'atelier de suivi.

**Annexe N°3** : Avis de réunion N° 005/CNAPN-06 du 11 novembre 2006 du PNLE élaboration du rapport national sur l'excision.

**Annexe N°4** : TDR et le programme atelier d'élaboration du rapport national sur l'excision.

**Annexe N° 5**: Séminaire de Markala.

**Annexe N°6** : Rapport séminaire de Markala.

## **ANNEXE N°1 : TDR ATELIER DE SUIVI**

**Termes de référence de l'atelier d'élaboration d'un plan d'action de suivi de la Conférence Sous- Régionale sur les Mutilations Génitales Féminines et la mise en œuvre du Protocole de Maputo tenue à Bamako les 21 et 22 février 2006**

### **I- Introduction :**

Sous la haute Présidence de Madame TOURE Lobbo TRAORE, Epouse du Président de la République du Mali, Présidente de la Fondation pour l'Enfance, a eu lieu le 21-22 Février 2006, au Centre International des Conférences de Bamako, la Conférence Sous-Régionale sur les Mutilations Génitales Féminines et la mise en œuvre du Protocole de Maputo.

Elle a réuni les Représentants des Parlements, de la Société civile du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée Conakry, de la Mauritanie, du Mali, du Sénégal et du Togo. Tous ces participants ont été invités par le Gouvernement Malien à travers le Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille. Le Département, dans l'organisation a bénéficié de l'appui technique et financier de No Peace Without Justice soutenu par l'UNICEF, Care Mali, la Commission Européenne, l'UNFPA, Plan Mali, l'Aide de l'Eglise Norvégienne, la Coopération Suédoise, la Coopération Canadienne et la Coopération Italienne.

En vue de donner une nouvelle dimension à la lutte contre l'excision au Mali et parvenir au respect par le Gouvernement de ses engagements tant nationaux qu'internationaux en ce qui concerne les MGF, il est nécessaire d'organiser un atelier regroupant tous les acteurs (organisation qui luttent contre l'excision et les partenaires techniques).

Cet atelier permettra de donner suite à la Conférence et pourra s'articuler autour de deux axes complémentaires :

1. une large diffusion et une restitution des résultats des travaux de la conférence de Bamako, notamment via une campagne de communication soutenue, sera faite par le biais du programme national de lutte contre l'excision (PNLE). Dans ce contexte le Protocole de Maputo que le Mali a ratifié en septembre 2004 offrira le cadre de référence pour la sensibilisation selon une approche faisant référence au respect des Droits humains.
2. Les indications émises, ainsi que les recommandations adoptées lors de la Conférence, seront déclinées sous formes d'activités permettant afin d'atteindre l'objectif de la conférence à savoir l'accélération de l'élimination des MGF au Mali.

### **II- Les résultats attendus :**

- Avoir une compréhension commune des recommandations issues de la conférence sous régionale sur les MGF et de la mise en œuvre du protocole de Maputo ;
- Faire l'appropriation des résultats des travaux des 4 groupes thématiques constitués lors de la conférence sous régionale et leur déclinaison en actions concrètes par les acteurs de la lutte contre l'excision et le Gouvernement du Mali ;
- S'accorder sur les étapes nécessaires pour la mise en œuvre des différentes actions (activités) retenues ;

- Convenir des modalités de financement des activités retenues ;
- Rédiger un document de plan d'action global qui comprend les actions à mener, la détermination des structures responsables, les partenaires financier et technique, les groupes cibles à atteindre et les modalités de suivi-évaluation.

### **III- Participants**

L'atelier réunira une cinquantaine de participants constitués de :

- Représentants des Institutions de la République ;
- Représentants des départements ministériels et services techniques ;
- Associations et ONG de la société civile engagées dans la lutte contre l'excision ;
- Partenaires financiers et technique oeuvrant dans le domaine de la lutte contre l'excision.

### **IV. Démarche méthodologique**

L'atelier sera structuré comme suit :

- Exposé suivi de débats relatifs aux recommandations de la Conférence de Bamako des 21 et 22 février 2006 ;
- Travaux de groupes pour l'élaboration d'un plan d'action en s'appuyant sur les recommandations et sur les résultats des travaux thématiques de ladite conférence ;
- Restitution des travaux de groupes en plénière et débats en vue de l'adoption des résultats.

Deux (2) groupes de travaux seront constitués :

*1<sup>er</sup> groupe : Aspects juridiques et politiques liés à l'excision*

*2<sup>ème</sup> groupe : Aspects socioculturels liés à l'excision.*

Les travaux de groupes seront dirigés par les mêmes facilitateurs que lors de la Conférence sous régionale des 21 et 22 février 2006.

### **V. Suivi**

A l'issu de l'atelier, un plan de suivi sera élaboré avec indication des différents responsables et des tâches clairement établies.

**VI. Dates :** 04 et 05 octobre 2006 au Mémorial Modibo Keïta

---

*Programme de l'atelier*

---

**Premier jour :**

- 8h00 – 8h30 Arrivée et installation des participants et officiels
- 8h30 – 09h00 - Cérémonie d'ouverture  
- Présentation des participants
- 09h00 – 09h30 Pause Café
- 09h30 – 12h30 - Mise en place du bureau (Président et rapporteurs)  
- Exposé sur les recommandations et les résultats des travaux de groupes thématiques de la Conférence de Bamako  
- Constitution des groupes et démarrage des travaux de groupes
- 12h30– 14h00 Pause déjeuner
- 14h00 – 16h30 Travaux de groupes (suite)

**Deuxième jour :**

- 8h30 – 9h-00 Lecture et adoption des rapports du jour 1
- 9h00- 9h-30 Pause Café
- 09h30-11h30 Travaux de groupes (suite)
- 11h30-13h-00 Plénière et adoption du plan d'action et recommandations
- 13h00- 14h00 Pause déjeuner
- 14h00-16h00 Plénière et adoption du plan d'action et recommandations (suite)
- 16h00-16h30 Clôture de l'atelier

***Bamako, septembre 2006***

### Canevas de travail pour les travaux de groupes

**Groupe 1** : Processus d'adoption d'une loi contre les MGF au Mali (éléments tirés des résultats des travaux de groupes et des recommandations de la conférence sous régionale de Bamako)

<b>Recommandation</b>	<b>Activités</b>	<b>Période</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Cibles</b>	<b>Structures responsables</b>	<b>Budget</b>
Recenser et identifier les avants projet de loi déjà existants						
Elaborer un avant projet de loi type (éducative et punitive)						
Valider l'avant projet de loi type						
Introduire l'avant projet de loi type en conseil de ministres						
Adopter le projet de loi type						
Promulguer la loi contre les MGF au Mali						
Renforcer les capacités des intervenants						
Créer des mécanismes de suivi de la mise en œuvre la loi type						

### Canevas de travail pour les travaux de groupes

**Groupe 2** : Mécanismes socio-culturels et politiques à mettre en œuvre pour permettre l'adoption d'une loi contre les MGF (éléments tirés des résultats des travaux de groupes et des recommandations de la conférence sous régionale de Bamako)

<b>Recommandations</b>	<b>Activités</b>	<b>Période</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Cible</b>	<b>Structures responsables</b>	<b>Budget</b>
Intensifier les financements des activités de lutte contre l'excision						
Utiliser les médias modernes et traditionnels pour mieux diffuser les messages sur les MGF						
Dynamiser la collaboration entre intervenants dans la lutte contre les MGF						
Associer les leaders religieux autour de la question de la lutte contre l'excision						
Mener un véritable plaidoyer auprès des décideurs communautaires						
Intensifier le Lobbying/ Plaidoyer à l'endroit des décideurs politiques et administratifs						
Associer la jeunesse scolaire aux actions de lutte contre les MGF						
Renforcer les capacités des intervenants						
Créer des mécanismes de suivi de la mise en œuvre des activités retenues						

## **ANNEXE N° 2 : LE RAPPORT DE L'ATELIER DE SUIVI**

**MINISTERE DE LA PROMOTION  
DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET  
Foi**

**REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple Un But- Une**

**DE LA FAMILLE**

oooooooooooo

**PROJET D'APPUI A LA LUTTE  
CONTRE LA PRATIQUE DE L'EXCISION**

**Rapport de l'atelier d'élaboration d'un plan d'action de suivi  
de la Conférence Sous- Régionale sur les Mutilations Génitales  
Féminines et la mise en œuvre du Protocole de Maputo  
Bamako les 04 et 05 octobre 2006**

Octobre 2006

## **I- Introduction :**

L'an deux mil six et le quatre (04) Octobre a débuté à 10 heure 00 au Mémorial Modibo Keita l'atelier d'élaboration du Plan d'Action et de suivi des recommandations de la Conférence Sous Régionale tenue à Bamako les 21-22 Février 2006.

L'atelier a débuté par les mots de bienvenue de la Directrice du PNLE à l'endroit des Participants et partenaires techniques et financiers. Ensuite ce fut le Discours du représentant de l'UNFPA qui au nom de la famille des Nations Unis a remercié le MPFEF de les avoir associé à cette activité. Le Représentant de l'UNFPA a mis l'accent sur les recommandations issues de la conférence sous-régionale qui ont conduit à la tenue du présent atelier.

La Conseillère Technique, chargée des questions de santé au Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, représentant la Ministre a pour sa part remercié le représentant de l'UNFPA pour le financement de l'atelier. Elle a souligné la technicité de l'atelier tout en exhortant les techniciens à élaborer un document conséquent prenant en compte toutes les recommandations de la conférence Sous –Régionale. Prenant la parole à son tour, la Directrice du PNLE a remercié l'UNFPA et les autres partenaires pour leur appui constant.

Les résultats attendus de cet atelier étaient les suivants :

- Avoir une compréhension commune des recommandations issues de la conférence sous régionale sur les MGF et de la mise en œuvre du protocole de Maputo ;
- Faire l'appropriation des résultats des travaux des 4 groupes thématiques constitués lors de la conférence sous régionale et leur déclinaison en actions concrètes par les acteurs de la lutte contre l'excision et le Gouvernement du Mali ;
- S'accorder sur les étapes nécessaires pour la mise en œuvre des différentes actions (activités) retenues ;
- Convenir des modalités de financement des activités retenues ;
- Rédiger un document de plan d'action global qui comprend les actions à mener, la détermination des structures responsables, les partenaires financier et technique, les groupes cibles à atteindre et les modalités de suivi-évaluation.

L'atelier qui a réuni une cinquantaine de participants était constitués des :

- Représentants des Institutions de la République ;
- Représentants des départements ministériels et services techniques ;
- Associations et ONG de la société civile engagées dans la lutte contre l'excision ;
- Partenaires financiers et technique oeuvrant dans le domaine de la lutte contre l'excision.

## **II- Déroulement des travaux :**

Les travaux proprement dits ont commencé par l'exposé des facilitateurs sur les recommandations et les résultats des travaux des groupes thématiques de la conférence de Bamako. Ils ont fait un rappel du Protocole de Maputo notamment de l'article 5 relatif à l'élimination des pratiques néfastes contraires aux normes internationales.

Les facilitateurs ont procédé au rappel des différentes recommandations issues des groupes thématiques de la conférence sous régionale et ont expliqué la démarche méthodologique à suivre :

- Exposé suivi de débats relatifs aux recommandations de la Conférence de Bamako des 21 et 22 février 2006 ;
- Travaux de groupes pour l'élaboration d'un plan d'action en s'appuyant sur les recommandations et sur les résultats des travaux thématiques de ladite conférence ;
- Restitution des travaux de groupes en plénière et débats en vue de l'adoption des résultats.

Deux (2) groupes de travaux ont été constitués :

1<sup>er</sup> groupe : Aspects juridiques et politiques liés à l'excision

2<sup>ème</sup> groupe : Aspects socioculturels liés à l'excision.

Sur la base de ces recommandations, les groupes devraient réfléchir sur le canevas de travail proposé par le programme national de lutte contre l'excision.

### **III- Résultats des travaux de groupe :**

### Groupe 1 : Aspects juridiques

<b>Recommanda- - tions</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Cibles</b>	<b>Période</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Structures responsables</b>	<b>Sources de financement</b>
<b>1. RECENSER ET IDENTIFIER LES AVANTS PROJET DE LOI DEJA EXISTANT</b>	<p><b>1</b> .Chercher et mettre à disposition l'avant projet déjà existant et les textes juridiques réprimant la pratique de l'excision dans les pays de tradition juridique similaire.</p> <p><b>2</b> .Mise en place d'un comité technique en charge d'élaboration des textes</p>	- l'avant projet et les textes de loi sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaires ;</li> <li>- Départements ministériels (MPFEF, MJGS, SGG) ;</li> <li>-- Assemblée Nationale</li> <li>- ONG et ASS intervenant dans le domaine</li> </ul>	- du 15 au 30 octobre 2006	- l'existence de l'avant projet de loi et le nombre de textes répertoriés	- <b>PNLE</b>	Budget national
<b>2. ELABORER UN AVANT PROJET DE LOI TYPE (EDUCATIVE ET PUNITIVE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un comité technique de rédaction composé de :</li> <li>- Représentants des départements ministériels, ONG et associations ;</li> <li>- Doter le comité de moyens matériels et financiers ;</li> <li>- Rédiger un avant projet de loi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le comité est crée et il est fonctionnel;</li> <li>- les moyens matériels et financiers sont disponibles ;</li> <li>- l'avant projet de loi est rédigé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Départements Ministériels ;</li> <li>- Assemblée Nationale</li> <li>- ONG et associations</li> </ul>	- du 1 <sup>er</sup> Nov 2006 au 31 janvier 2007 ;	existence d'un avant projet de loi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PNLE</li> <li>- PNLE Partenaires</li> <li>- Comité technique</li> </ul>	- Budget national Partenaires

<b>Recommandations</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Cibles</b>	<b>Période</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Structures responsables</b>	<b>Sources de financement</b>
<b>3. VALIDER L'AVANT PROJET DE LOI TYPE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remettre le document de l'avant projet de loi au PNLE ;</li> <li>- Organiser un atelier de validation de l'avant projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le document de l'avant projet est remis au PNLE ;</li> <li>- l'atelier de validation est organisé ;</li> <li>- le document est validé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Département Ministériel ;</li> <li>- Assemblée Nationale</li> <li>- associations et ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- du 01 Mars au 30 Avril</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant projet de loi validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité technique ;</li> <li>- PNLE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget National ;</li> <li>- partenaires ;</li> </ul>
<b>4. INTRODUIRE L'AVANT PROJET DE LOI TYPE EN CONSEIL DE MINISTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire l'avant projet de loi dans l'agenda 2007 du MPFEF</li> <li>- Inscrire l'avant projet de loi dans le programme gouvernemental de travail ;</li> <li>- Adopter l'avant projet de loi en Conseil des Ministres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'avant projet de loi est inscrit dans le P (P G) programme gouvernemental de travail ;</li> <li>- l'avant projet de loi est adopté en Conseil des Ministres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPFEF ;</li> <li>- Secrétariat général du Gouvernement (SGG) ;</li> <li>- Gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>du 1<sup>er</sup> Mai au 30 septembre 2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption effective de projet de loi ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPFEF ;</li> <li>- SGG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget National / Partenaires financiers ;</li> </ul>

<b>Recommanda- - tions</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Cibles</b>	<b>Période</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Structures responsables</b>	<b>Sources de financement</b>
<b>5. ADOPTER LE PROJET DE LOI TYPE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre le projet de loi à l'Assemblée Nationale (A.N) ;</li> <li>- Organiser un lobbying au près de l'A.N</li> <li>- Organisation de conférences de presse, de tables rondes, utilisation des média, marches.</li> </ul>	- le projet vde loi est adopté par l'A.N ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPFEF ;</li> <li>- Assemblée Nationale</li> </ul>	Octobre à Novembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La loi est votée</li> <li>Existence effective de loi type</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A N ;</li> <li>-MPFEF/PNLE ;</li> <li>- société civile et autres acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget national ;</li> <li>- Partenaires financiers</li> </ul>
<b>6. PROMULGUER LA LOI CONTRE LES MGF AU MALI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lobbying ;</li> <li>- Développer un lobbying fort pour la société civile et les acteurs impliqués dans la lutte contre les MGF au Mali (remise d'un memorandum au P.R. (demande d'audience)</li> </ul>	- Une loi sur les MGF est promulguée et un décret d'application est pris ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPFEF ;</li> <li>- Présidence ;</li> <li>- Société civile et autres acteurs ;</li> </ul>	- Décembre 2007	Publication de la loi dans le journal officiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPFEF /PNLE ;</li> <li>- Société civile et acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget national</li> <li>Partenaires</li> </ul>
<b>7. RENFORCER LES CAPACITES DES INTERVENANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traduire la loi dans les langues nationales ;</li> <li>- Organiser des séminaires de formation des intervenants.</li> </ul>	- la loi est connue et les intervenants sont formés et mieux outillés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPFEF/PNLE ;</li> <li>- acteurs de la société civile.</li> </ul>	Année 2008 (janvier à décembre)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de formations ;</li> <li>-Nombre d'intervenants formés ;</li> <li>- Nombre de documents traduits en langues nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPFEF /PNLE ;</li> <li>-ONG/ Associations et société civile ;</li> <li>-partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget National ;</li> <li>- Partenaires techniques et financiers</li> </ul>

<b>Recommanda- - tions</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Cibles</b>	<b>Période</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Structures responsables</b>	<b>Sources de financement</b>
<b>8. CREER DES MECANISMES DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI TYPE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un Comité National / Régional / Local de suivi ;</li> <li>- Doter les comités de suivi de moyens humains, matériels et financiers ;</li> <li>- Elaborer des indicateurs de suivi/évaluation de la mise en œuvre de la loi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les comités sont créés et sont fonctionnels ;</li> <li>- les outils de suivi/évaluation sont disponibles et utilisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-MPFEF/PNLE ;</li> <li>- Collectivités décentralisées : les leaders communautaires, Associations, ONG et autre acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2008 à 2010 (trois ans)</li> <li>- Suivi trimestriel pendant la première année et semestriel pendant les deux ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre de comités créés,</li> <li>- le nombre de rapports fournis ;</li> <li>- le nombre de séminaires d'évaluation tenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPFEF /PNLE ;</li> <li>- Comités ;</li> <li>- partenaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget National ;</li> <li>- Partenaires techniques et financiers</li> </ul>

**Groupe 2 Mécanismes socioculturels et politiques à mettre en œuvre pour permettre l'adoption d'une loi contre les MGF/Excision au Mali**

Recommandations	Activités	Résultats attendus	cibles	Période	Indicateurs	Structures responsables	Sources
<b>1. Dynamiser la collaboration entre intervenants dans la lutte contre les MGF</b>	- Etablir la cartographie de la lutte contre l'excision au Mali (recenser les acteurs, constituer le répertoire des intervenants, ...)	La cartographie existe - - - - -	- Acteurs, PTF/Excision, Etat	- 2 <sup>e</sup> trimestre 2007	- La carte	- PNLE	Etat Budget National
	- Appuyer les CRAPN, les CLAPN et les comités villageois à la tenue des réunions trimestrielles	- Les démembrements CNAPN sont fonctionnels -	- Les populations des régions, cercles du Mali	- 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	- Rapports de réunions	- PNLE, Etat	- Etat, PTF
	- Installer les comités locaux et villageois là où ça n'existe pas	- Les comités locaux et villageois sont opérationnels	Communautés des cercles et villages	- 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	- Les PV d'installation	- PNLE	- Etat, PTF
	- Mettre en place le système de collecte d'informations	- Le système d'information est fonctionnel	- Acteurs de terrain	- 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	- Nombre de Rapports disponibles	- PNLE	- Etat
	- Atelier de capitalisation des expériences des ONG	Les expériences sont capitalisées	Les ONG	1 <sup>er</sup> Trimestre 2007	Le nombre d'ateliers	Le PNLE	

Recommandations	Activités	Résultats attendus	cibles	Période	Indicateurs	Structures responsables	Sources
<b>2. Renforcer les capacités des intervenants</b>	- Organiser des sessions à l'intention des acteurs	- Les acteurs sont formés	- Acteurs	- 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	- Nombre d'acteurs formés - Nombre d'ateliers organisés	- PNLE	- PTF, Etat
	- Appuyer les intervenants en matériels et équipements	- Les intervenants sont appuyés en matériels et équipements	- Intervenants	- 2 <sup>e</sup> trimestre 2007	- Nombre d'acteurs formés - Nombre de matériels et équipements disponibles - Rapports de missions	- PNLE	- Etat, PTF
	- Faire la restitution des rencontres nationales, sous régionales, internationales	- Echanges d'expériences - Enrichissement mutuel	- Acteurs - Décideurs - Leaders	-	- Nombre de modules disponibles	- PNLE	- PTF
	- Réviser les modules actuels de formation	- Les modules sont révisés	- Acteurs de terrain	-	- Nombre de messages testés et adaptés - Modèle adopté	- PNLE	- PTF
	- Elaborer des messages d'IEC	- Les acteurs sont formés - Des messages d'IEC sont disponibles	- Population / Communautés concernés	-	- Brochures disponibles	- PNLE	- Etat, PTF
	- Concevoir un modèle de plaidoyer sur l'excision	- Un modèle de plaidoyer sur l'excision est disponible	- Décideurs, Leaders, Acteurs	- 2 <sup>e</sup> trimestre 2007		- PNLE	- PTF et Etat
- Elaborer et diffuser des brochures en arabe et en français sur la question de l'excision à l'intention des leaders musulmans	- Des leaders musulmans sont édifiés - Amalgame entre islam et excision est levé	- Leaders religieux	- 2007		- PNLE	- PTF, Etat	

Recommandations	Activités	Résultats attendus	cibles	Période	Indicateurs	Structures responsables	Sources
<b>3. Mener un véritable plaidoyer auprès des décideurs communautaires et religieux en faveur de l'abandon de l'excision</b>	<b>- Organiser des débats contradictoires sur l'excision et la religion (niveaux national, régional et local)</b>	- Les débats contradictoires sont organisés - Le tabou est levé au niveau des leaders religieux	- Leaders religieux - - -	- 1 <sup>er</sup> trimestre 2007 - - -	- Nombre de leaders touchés - Cassettes vidéo et audio - Arrêt des contre campagnes contre la lutte	- PNLE et Associations religieuses	PNLE et PTF
	<b>- Intensifier les journées d'échange avec les leaders communautaires sur la problématique de l'excision</b>	- un consensus sur l'abandon de l'excision est dégagé - Adoption d'une loi contre l'excision	-Les leaders communautaires	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	- Les documents du consensus sont disponibles	PNLE/ONG	
	<b>- Organiser des séances de plaidoyer auprès des leaders communautaires sur l'excision</b>	Les leaders sont sensibilisés et informés sur le contenu du consensus-	Les leaders communautaires	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	- Nombre de séances d'information	PNLE/ONG	

Recommandations	Activités	Résultats attendus	cibles	Période	Indicateurs	Structures responsables	Sources
<b>4. Intensifier le lobbying/plaidoyer à l'endroit des décideurs politiques et administratifs</b>	<b>- Organiser des journées de lobbying/plaidoyer</b>	Des journées de lobbying/plaidoyer sont organisées	Les décideurs	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre de journées organisées	PNLE/ONG	
	<b>- Interpeller le ministre de la justice et les parlementaires pour une prise de loi contre l'excision dans le plus bref délai (EID, Assemblée nationale, Cour de justice de la CEDEAO)</b>	L'appui des conseillers techniques du Ministère de la justice est obtenu	Le ministre de la justice	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre de séances de travail	PNLE	
	<b>- Interpeller le Président de l'Assemblée nationale</b>	Des rencontres avec les élus sont organisées	Le président de l'AN et les députés	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre d'élus contactés	PNLE	
<b>5. Renforcer l'implication de la jeunesse dans son ensemble aux actions de lutte contre les MGF/E</b>	<b>- Organiser des fora des jeunes sur l'excision</b>	Des débats sont organisés avec les jeunes	Les jeunes	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre de débats organisés	PNLE/ONG	
	<b>- Généraliser l'enseignement du module de l'excision dans les programmes scolaires</b>	La question de l'excision est introduite dans les programmes scolaires	Les élèves	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre de modules		
	<b>- Appuyer les initiatives des jeunes dans la lutte contre l'excision</b>	Fournir des appuis financiers aux jeunes	Les jeunes	3 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre d'activités de jeunes financés et menées	PNLE/ONG	

Recommandations	Activités	Résultats attendus	cibles	Période	Indicateurs	Structures responsables	Sources
<b>6. Utiliser les media modernes et traditionnels pour mieux diffuser les messages</b>	- Elaborer un plan de communication pour l'abandon de l'excision à l'adresse des communicateurs (URTEL, ASSEP, RMCAEX, Média publics, Africable, Communicateurs traditionnels, OJRM)	Un plan de communication existe	Les journalistes	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre de médias concernés	PNLE	
	- Mettre en œuvre le plan de communication	Le plan de communication est mis en œuvre	Les communicateurs	2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre de médias impliqués	PNLE	
<b>7. Intensifier les financements des activités de lutte contre l'excision</b>	- Diffuser le rapport de la conférence internationale de Bamako sur l'excision	Le rapport es largement distribué	PTF et élus	4 <sup>ème</sup> trimestre 2006	Nombre de PTF touchés	PNLE	BN
	- Faire un plaidoyer à l'adresse du gouvernement pour redynamiser la volonté politique	Le gouvernement est acquis à la cause	Le gouvernement	4 <sup>ème</sup> trimestre 2006	Nombre de membre du gouvernement touché		
	- Faire un plaidoyer auprès des PTF pour la mobilisation des fonds	Les PTF sont acquis à la cause	Les PTF	1 <sup>er</sup> Trimestre 2007	Nombre de PTF contactés		

<b>Recommandations</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>cibles</b>	<b>Période</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Structures responsables</b>	<b>Sources</b>
<b>8. Créer des mécanismes de suivi de la mise en œuvre des activités retenues</b>	<b>- Organiser des journées d'évaluation à tous les niveaux</b>	Les évaluations sont faites	Les acteurs de terrains	4 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre de résultats validés	PNLE	
	<b>- Assurer le suivi/supervision des activités de lutte contre l'excision</b>	Toutes les activités sont suivies	Les ONG	4 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Nombre d'activités suivies	PNLE	

**IV. Clôture de l'atelier :**

Au terme de l'atelier, la présidente de la séance Mme Fanta Coulibaly de la DNS/DSR a remercié les participants pour le bon déroulement de l'atelier et s'est excusée des éventuels malentendus qui ont pu se passer au cours des 2 journées.

Ensuite les 2 facilitateurs ont tour à tour pris la parole pour remercier le Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) et confirmer leur disponibilité auprès du PNLE pour la finalisation du plan d'action.

Enfin la directrice du PNLE a remercié une fois de plus les Partenaires techniques et financiers (PTF), les facilitateurs et tous les participants pour la tenue de cet atelier et a déclaré clos à 16h00 les travaux de l'atelier d'élaboration du plan d'action de suivi des recommandations de la conférence sous régionale.

**Liste de présence atelier de suivi des 04 et 05 octobre 2006**

N°	prénoms et Noms	Structure
1	Mme Diarra Ramata	CT MPFEF
2	M, Abdoulaye Mama	DNDS/MDSSPA
3	Virginuie Moukoro	Centre Djoliba
4	Mm Dakono Thérèse Coulibaly	DNPE
5	Sanogo Rokia,,,,,,,,,	Coop. Suisse
6	Koné Yaouaga Félix	ISH/Consultant
7	Zoumana Diallo	RmL/MGF
8	Karembé Abidina	CNJM
9	Siriman Sissoko	A C T
10	Alhady Mamadou Traoré	RIPOO
11	Fousseïni Doumbia	AMJM
12	Sidibé Kadidia Aoudou	AMSOPT
13	Mme Fanta Coulibaly	DNSI/DSR
14	Aliou Bah	Care Mali
15	Maïmouna Danioko	Groupe Pivot
16	Bouréïma Tabalaba	PAP
**17	Fatim Touré	Wildaf
18	KEITA Safiatou Touré	MCNT
19	Fatimata Damba	PNLE
20	Mme Doumbia Kadiatou Touré	PNLE
21	Mme Keita Coumba Keita	Ass femmes Catholiques
22	Dr Traoré Fatoumata	Plan Mali
23	Fatoumata Touré	CAFO
24	Mme Macalou Korotoumou Berthé	PNLE
25	Mme Traoré Fatoumata Berthé	PNLE
26	Mme traoré Sitan Founé Boiré	Wildaf
27	Sanogo Mahamane	AEC
28	Mme Diallo Mama Diarra	DNPEF
29	Mme Diallo Jeannette Bergham	RepCONSE
30	Mme Dicko Fatoumata Maïga	Ass Sage-femmes
31	Diakité Mohamed	Radio.....
32	Camara Issa	Inspecteur

33	Mme keita Joséphine Traoré	PNLE
34	Adam Zakari	UNICEF
35	Ladji Camara	PNLE
36	Emma Dembélé	PNLE
37	Coulibaly Mariam Daffé	PASAF
38	Keita Yiriba Keita	PNLE
39	Coulibaly Rokia Haïdara	PNLE
40	Yacouba Keita	M/ Justice
41	Alina WEIBEL	UNFPA
42	RICHTER GOTT	DED
43	Mme Haïdara Bernadette Keita	PNLE
44	Dr Habibatou Diallo Sylla	ASDAP
45	Mme Cissé Oumou A Traoré	MPFEF
46	Soyata Maïga	Facilitateur experte
47	Moussa Maïga	PASAF
48	Yaya Koné	PNLE
49	Mme berthé Yvette Berthé	DRPFEF
50	Abdoulaye sadry Dramé	PNLE
51	Fatou Thiam	PNLE
52	Marie Geniève Doumbia	PNLE
53	Fatoumata Maïga	DED
54	Fatoumata Dicko	Helvetas
55	Djénèba Dabo	MAECI
56	Mamadou Diallo	PNLE
57	Eli Simpara	consultant

**Annexe N°3 :** Avis de réunion N° 005/CNAPN-06 du 11 novembre 2006 du PNLE élaboration du rapport national sur l'excision.

**Annexe N°4 :** Programme et TDR et l'atelier d'élaboration du rapport national sur l'excision.

**ANNEXE N° 5 : SEMINAIRE DE MARKALA**

# Club de Markala

BP 815 Bamako Mali  
Tél : (223) 228 47 01 / (223) 689 85 71  
Email : [fesmamas2002@yahoo.fr](mailto:fesmamas2002@yahoo.fr)  
Site : [www.rib-ml.net](http://www.rib-ml.net) / fesmamas

---

***SEMINAIRE DE FORMATION DES  
TROUPES PARTICIPANTES AU  
11<sup>ème</sup> FESMAMAS SUR LES  
MUTILATIONS GENITALES  
FEMININES.***

Markala, 12 - 14 Janvier 2007.

Financé par la Coopération Suisse au Mali

---

## ORGANIGRAMME

<b>Directeur du Séminaire :</b>
---------------------------------

Mr DRAGO Almamy.

<b>Coordinateur :</b>
-----------------------

Mr KONE Cheick Fanta Mady.

<b>Facilitateurs:</b>
-----------------------

- 1- Dr Fané Tidiani: Médecin
- 2- Pr Traoré Abdoul dit Diop: Chirurgien
- 3- Mr Camara Koumandjan : Artiste
- 4- Mr Bah Abdoulaye : Exégète musulman
- 5- Mr Diarra Sidi : Artiste
- 6- Mr Coulibaly Tièman : Sociologue
- 7- Mr Konaté Issa : Musée des femmes.

## ORGANISATION GENERALE

- 1- **Finances** : Mr Camara Bassy
- 2- **Chargée des Hôtes** : Mme Camara Amissetou
- 3- **Logistique** : Mr Moussa Bah
- 4- **Secrétariat** : Mme Nana Coulibaly

## TROUPES PARTICIPANTES

<b>Troupe</b>	<b>Localité</b>	<b>Nombre de participants</b>
---------------	-----------------	-------------------------------

1.Ensemble Milo Africain	Bamako /Abidjan	02
2.Troupe Sogolon	Bamako	02
3.Troupe Mögnön	Bamako	02
4.Troupe du Point-G	Bamako	02
5.Troupe de N’Gomi	Bamako	02
6.Troupe de Faladjè	Koulikoro	02
7.Troupe de Bancokoro	Koulikoro	02
8.Troupe de Kirina	Koulikoro	02
9.Troupe de Djéguila	Kita	02
10. Troupe de Mahou	Koutiala	
11.Troupe de Sibila	Sansanding	02
12.Troupe de Tchöngoni	Markala	02
13.Troupe de Tilabougou	Markala	02
14.Troupe de Bambougou	Markala	02
15.Troupe de Tésséribougou	Markala	02
16.Troupe de Diamarabougou	Markala	02
17.Troupe de Kirango Bamanan	Markala	02
18.Troupe de Djakakin	Markala	02
18.Troupe de Diamar Bamanan	Markala	02
19.Troupe de Fanafodaga	Markala	02
20.Troupe de Katièna	Ségou	02
21.Troupe de Pélangana	Ségou	02
22.Troupe de Kokè	Markala	02
23.Troupe de Diamar Bozo	Markala	02
24. Troupe de la Diaspora	Bamako	02
25.Gouvernement des Enfants	Markala	02
26.Association Belles-Dames	Markala	01
27.Association Choualatôn	Markala	01
28.Association Gnamakalatôn	Markala	01
29.Association CADEF Markala	Markala	01
30.Association des Femmes Dogons	Markala	01
31.Association Mousso Djigui	Markala	01
32.Association Tchèssiri	Markala	01
33.Association des Femmes enseignantes	Markala	01

## PROGRAMME PROVISOIRE

### Vendredi 12 Janvier

**Matin : Accueil des délégations**

**20h- 22h30 : Atelier de création artistique**

Responsable : Koumadjan Camara

### Samedi 13 Janvier 2007

**8h-10h : Thème I**

*Les conséquences de l'excision sur la santé de la reproduction et de l'intégrité physique de la femme.*

- 1- Conférencier : Mr Cheick Fanta Mady Koné,
- 2- Président de séance : Le Médecin chef
- 3- Modérateur : Dr Tidiani Fané,
- 4- Rapporteur : Tièman Coulibaly, psychopédagogue.

**10h-10h30 : Pause-Café**

**10h30-12h30 : Thème II**

*L'Excision et l'Islam*

- 1- Conférencier : Mr Abdoulaye Bah,
- 2- Président de séance : le représentant du MPFEF
- 3- Modérateur : Mr Tièman Coulibaly
- 4- Rapporteur : Mr Aziz Maiga

**12h30-13h30 : Pause-Déjeuner**

**13h30-15h Thème III :**

*L'excision et les droits des Enfants.*

- 1- Conférencier : Mr Tièman Coulibaly,
- 2- Président de séance : le Directeur du CAP de Markala
- 3- Modérateur : Almamy Drago
- 4- Rapporteur : Mr Ichacka Konaté (Musokunda)

**15h-15h15 : Pause-Café**

**15h15-16h30 : Travaux en Commissions**

**16h30 : Fin de la 1ère Journée**

**20h-22h30 : Atelier de création artistique**

Responsable : Koumadjan Camara

### Dimanche 14 Janvier 2007

**8h- 9h 30 : Synthèse des travaux**

**9h30- 10h : Clôture du Séminaire**

**ANNEXE N°6 : RAPPORT SEMINAIRE DE MARKALA**  
**RAPPORT DE SYNTHÈSE DU SEMINAIRE DE MARKALA**

DEUXIEME ATELIER DE FORMATION DES ARTISTES DES TROUPES INVITEES AU FESMAMAS EN TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET D'ADAPTATION DES MESSAGES AUX TROUPES ARTISTIQUES DE MARKALA

RAPPORT DE SYNTHÈSE

**THEME** : « *L'appel aux artistes* ».

**Lieu** : Lycée Bambougountji de Markala

**Cibles** : troupes artistiques et associations de femmes

**Date** : 12,13,14 janvier 2007-

**Organisateur** : Club de Markala

**PREAMBULE** : Le Club de Markala, a tenu du 12 au 14 janvier 2007 du séminaire préparatoire de la 11<sup>ème</sup> édition du Festival des Masques et marionnettes de Markala prévue les 2, 3 et 4 mars 2007.

Cet atelier financé par la Coopération Suisse avait pour objectif de mieux informer les artistes participants sur les divers aspects de mutilations génitales féminines dans la perspectives d'une bonne dissémination des messages aux populations des messages ans le respect e l'éthique et de la déontologie du métier des comédiens. Trois sous thèmes ont été développés :

Thème I : Les conséquences de l'excision sur la santé de la reproduction et de l'intégrité physique de la femme.

Thème II : L'Excision et l'Islam

Thème III : L'expérience de lutte contre les MGF à Kadiolo.

La cérémonie était présidée par le sous-préfet de Markala en présence du président du club de Markala le prof. Abdoul Traoré dit DIOP, du Chef de village de Diamarabougou, El Hadj Seydina Coulibaly, du représentant du PNLE, Mr Ladjji Camara, de celui de Muso kunda.

Etats également présents les représentants des services techniques, administratifs, communaux et des services de sécurités (voir Liste Participants en annexe)

**I Déroulement :**

Les travaux se sont déroulés selon les jours et thèmes suivants :

**1. Premier jour : 12 janvier 2007**

Atelier de formation sur la création artistique sur le thème général, la chorégraphie, les masques, les marionnettes, les chants, les scènes de théâtre ont été utilisés comme moyen d'expression.

Il s'agissait de mettre les artistes au même niveau afin que les techniques démontrées passent par leur filtre de perception et compréhension. La technique ainsi assimilée devra permettre de mieux véhiculer le message sur les MGF dans le respect de l'éthique et de la déontologie. Cette formation a été assurée par Mr Koumandjan Camara, directeur artistique du Milo-africain.

## 2. Deuxième jour : 13 janvier 2007

**Cérémonie d'ouverture :** après les formalités d'usage, le chef de village de Diamarabougou a souhaité la bienvenue aux participants. Il a été suivi par le Directeur du séminaire Mr Almamy Drago qui au nom du club a présenté les vœux du nouvel an, il s'est appesanti sur un partenariat dans le respect et la confiance mutuelle. M. Drago il s'agit pour le Club tout en préservant le patrimoine culturel de d'interroger sur la portée réelle, la fiabilité, la perception, de certaines de nos valeurs. Il a soutenu que le grand rendez-vous annuel de Markala (FESMAMAS 2007), incitera plus particulièrement les responsables des troupes à de nouvelles façons de faire au niveau de la confection des masques, ainsi qu'au niveau de la mise en scène.

Ensuite ce fut le discours d'ouverture du sous-préfet, Mr Zanga Diarra qui a saisi l'opportunité pour féliciter le club de Markala. Tout en situant l'événement dans son contexte il a laissé entendre que les MGF, constituent pour notre société un danger permanent, voire un crime. Il a rendu un hommage mérité aux initiateurs de l'atelier et les a encouragés à multiplier les fora de ce genre.

### Les Travaux :

Les travaux du séminaire ont commencé par le thème « *Les conséquences de l'excision sur la santé de la reproduction et de l'intégrité physique de la femme* » présenté par le Dr Koné Cheich Fanta Mady. Après avoir défini l'excision, il a parlé de l'intérêt de la pratique, des raisons, de la période et les conditions dans lesquelles l'excision est pratiquée dans nos sociétés et les conséquences de la pratique qui ont été classées en conséquences immédiates et tardives. Il a également parlé des acteurs de cette pratique qui sont généralement des hommes de caste, les personnes âgées sans revenu. Il ressort de son exposé les quatre types de l'excision (types I, II, III et IV). En conclusion, Dr Koné trouve que l'excision est un problème de santé publique et qu'il est intéressant d'entreprendre des actions communes avant qu'un jour la menace ne soit une réalité. L'intervention de Dr Koné a été appuyée par le Dr Fané qui a apporté des éclaircissements aux nombreuses questions posées par les participants.

La deuxième communication avait comme thème « *L'Excision et l'Islam* » et elle a été développée par Monsieur Abdoulaye Bah, prof. d'Arabe à Kirango Markala. Il s'est beaucoup appesanti sur la définition des sources coraniques, leurs explications et exemples donnés par le prophète Mohamed PSL, ses califes, le point de vue des exégètes de l'Islam, les sources de discordes sur l'excision dans l'Islam et les hadiths authentiques : Si la circoncision apparaît dans les écrits, nulle part le terme de l'excision n'apparaît. Les débats ont été très houleux mais aussi très instructifs.

En début d'après-midi le Docteur Sanogo Rokia a partagé son expérience de lutte contre les MGF dans le Cercle de Kadiolo. Une idée novatrice, et très originale dans de tels genres d'atelier car le Docteur Sanogo Rokia a parlé de l'approche santé et de la participation effective des accoucheuses traditionnelles et exciseuses à travers une méthode déductive. C'est la démarche qui a consisté à amener les accoucheuses de faire elles-mêmes le lien entre la pratique et les conséquences qui pourraient en découler lors de l'accouchement. Sa stratégie vise à sauvegarder la vie de la femme et de l'enfant. Pour elle il n'y a rien de

traditionnel et de la religion qui justifie la pratique. Si certains religieux avancent l'argument selon lequel trois prophètes seraient venus circoncis au monde et que cela représenterait un signe éloquent de maintien de la pratique pour le Docteur Sanogo Rokia le signe de la femme paraît plus probant car le Seigneur voudrait donc la garder dans la plénitude de sa création initiale. Pour clore son intervention, le Docteur Sanogo Rokia a mis l'assistance devant une idée provocatrice illustrée par une anecdote. Il s'agit d'un coin village dont l'accès avait été interdit aux femmes non excisées. Une méthode alternative a été adoptée. Il fallait tout simplement clôturer le coin. Les débats ont permis à l'assistance d'être mieux éclairée sur le sujet.

## **II Recommandations :**

A l'issue des travaux les participants ont formulé d'importantes recommandations parmi lesquelles :

- I. Sensibiliser et préparer psychologiquement les populations et les instances officielles, les mouvements associatifs de lutte contre les MGF, les troupes et Compagnies des masques et Marionnettes par voie de radio en intensifiant les IEC et CCC
- II. Impliquer les mouvements associatifs de lutte contre les MGF et ceux qui interviennent dans la santé de la reproduction
- III. La formation des artistes producteurs de masques et de marionnettes
- IV. Faire des masques et marionnettes des médiateurs sociaux en favorisant l'expression, la communication, la vulgarisation de la lutte contre les MGF
- V. Donner aux artistes et aux troupes un timing suffisant pour l'expression totale de leurs messages
- VI. Impliquer les femmes et les élus locaux en recensant leurs propositions sur les genres de messages à diffuser.

## **III Clôture des travaux :**

Les travaux de l'atelier ont pris fin vers 10 heures le dimanche 14 janvier 2007. La cérémonie de clôture a été présidée par le sous-préfet de Markala. C'était en présence des autorités administratives, politiques, sanitaires, associatives et scolaires de la sous-préfecture. Les organisateurs dans une motion spéciale ont salué tous leurs partenaires, notamment les responsables du lycée Babougoutji, le représentant du PNLE, la Coopération Suisse, le représentant de Muso Kunda et le Docteur Sanogo Rokia. Le directeur de l'atelier a remercié l'ensemble des participants pour leurs contributions de qualité et a invité les artistes à appliquer judicieusement au cours de leurs prestations les informations reçues.

Fait à Markala le 14 janvier 2007